

26 AOUT 2019


COURRIER ARRIVÉ

Draguignan, le 1^{er} août 2019

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Rue de la Mairie
83 310 GRIMAUD



Pour attribution
SU
Copie à
(S) - FC

Service : Foncier Aménagement Territoires
Dossier suivi par : Stéphanie Vinçon
Nos Réf : F/EA/FA/SV/MA
Visa Chef de Service : 
Visa Direction :

**Objet : Modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme
Avis de la Chambre d'Agriculture du Var**

Monsieur le Maire,

Comme l'atteste le timbre d'enregistrement de notre Compagnie, nous avons reçu le 1^{er} août 2019, le dossier concernant le projet de modification n°2 du PLU de votre commune, et qui nous a été transmis pour avis, en application des articles L. 153-47, L. 132-7 et L.132-9 du Code de l'Urbanisme.

D'une manière générale, nous vous rappelons que la Charte pour une reconnaissance et une gestion durable des territoires départementaux à vocation agricole (dite Charte Agricole dans la suite du document) signée le 20 juin 2005 et actualisée en juin 2015 entre les principales Institutions départementales, sert à ce titre de document de référence pour l'élaboration ou la modification de tous les documents d'urbanisme.

Nous comprenons et appuyons le projet de modification de votre règlement visant notamment, à accroître la protection des zones A et N contre la minéralisation des sols, ainsi que la fixation de limites aux remblaiements et déblaiements dans ces mêmes zones.

Ces mesures concourront, je l'espère, à limiter les usages non règlementés altérant la vocation agricole ou naturelle des sols.

Sur les autres points sur lesquels porte la présente modification, nous n'avons pas de remarques à formuler.

Siège Social
11, rue Pierre Clément - CS 40203
83006 DRAGUIGNAN Cedex
Tél. : 04 94 50 54 50
Fax : 04 94 50 54 51
Mél : contact@var.chambagri.fr

Antenne de VIDAUBAN
70, avenue du Président Wilson
83550 VIDAUBAN
Tél. : 04 94 99 74 00
Fax : 04 94 99 73 99
Mél : vidauban@var.chambagri.fr

Antenne de HYERES
727, avenue Alfred Décugis
83400 HYERES
Tél. : 04 94 12 32 82
Fax : 04 94 12 32 80
Mél : hyeres@var.chambagri.fr



Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de nos sincères salutations.

Fabienne JOLY
Présidente de la Chambre d'Agriculture